

ROBIN DES BOIS

# A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux  
n°1 / 1er avril - 30 juin 2013

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Hippocampes, coraux, concombres de mer et bénitiers</b>	<b>2</b>
<b>Poissons</b>	<b>3</b>
<b>Mammifères marins</b>	<b>3</b>
<b>Oiseaux</b>	<b>4</b>
<b>Tortues</b>	<b>6</b>
<b>Serpents et iguanes</b>	<b>8</b>
<b>Pangolins et tatous</b>	<b>10</b>
<b>Pangolin : la disparition d'un sans-grade</b>	<b>13</b>
<b>Caïmans</b>	<b>14</b>
<b>Primates</b>	<b>14</b>
<b>Vigognes et guanacos</b>	<b>16</b>
<b>Félins</b>	<b>16</b>
<b>Le parc national de Kaziranga</b>	<b>19</b>
<b>Ours</b>	<b>20</b>
<b>Rhinocéros</b>	<b>21</b>
<b>Eléphants</b>	<b>27</b>
<b>La guerre au Mali, c'est aussi la guerre aux éléphants</b>	<b>32</b>
<b>S'il te plaît, tu peux rallumer les espèces ?</b>	<b>37</b>
<b>Multi-species</b>	<b>38</b>
<b>Pense-bêtes</b>	<b>40</b>
<b>Café civette</b>	<b>41</b>

## Introduction

A la Trace se met sur la piste de celles et ceux qui malmènent les animaux sauvages menacés d'extinction et en tirent en marge de la légalité internationale des profits petits ou exorbitants. A la Trace observe les itinéraires, les fréquences, les connivences, les récidives, les cours des matières et les pratiques des trafics. Sans prétention à l'exhaustivité, c'est dans la régularité et au bout de 2 à 3 années qu'A la Trace prouvera à tous son utilité. Le socle transnational de la réglementation du commerce international des espèces sauvages menacées est la Convention de Washington entrée en vigueur en 1975. Cette Convention est plus connue sous le nom de CITES. D'autres instruments légaux internationaux comme la Commission Baleinière Internationale sont aussi dans le jeu. Tous les événements cités et explicités dans A la Trace sont en infraction avec l'une des trois annexes de la CITES ou avec la réglementation nationale de ses Etats-membres. La documentation provient de la presse mondiale consultée par l'équipe de Robin des Bois et du réseau international d'ONG dédié à la protection et au respect de la faune sauvage. Notre reconnaissance particulière va au Species Survival Network et aux ONG locales qui depuis le monde entier et en prenant des risques émettent des signaux d'alarme pour mettre en lumière la lucrative autant que cruelle criminalité envers la faune sauvage.

### Les annexes CITES

**Annexe I :** espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

**Annexe II :** commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.

**Annexe III :** espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

# Le parc national de Kaziranga

Le parc national de Kaziranga dans l'Etat de l'Assam s'étend sur 430 km<sup>2</sup> de forêts ouvertes et de prairies, « les prairies pour éléphants » traversées par des petites rivières et des ruisseaux. Au Nord-Est de l'Inde, il est dominé par les sommets de l'Himalaya. Le parc a été déclaré en 1908 réserve officielle pour les mammifères. Il se distingue par la présence de 35 espèces de mammifères dont 15 sont protégées au niveau national et international. Kaziranga abrite des gibbons hoolock, des ours lippus, des gaur et la plus belle population de tigres du Bengale du sous-continent indien. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le rhinocéros unicolore faisait l'objet d'une chasse abusive et la population résiduelle de Kaziranga ne dépassait pas deux à trois douzaines d'individus. Elle est aujourd'hui reconstituée et son principal ennemi est désormais la chasse illégale en vue de négocier à prix d'or la corne. Au moins 25 rhinocéros ont été tués par balles l'année dernière. D'autres ont pu être empoisonnés. Chaque année, une dizaine de braconniers sont tués par les gardes du parc qui ne sont pas non plus épargnés. Kaziranga est un écosystème avec 450 espèces d'oiseaux dont un tiers sont migratrices comme le pélican à bec tacheté et le héron impérial et avec des myriades de papillons, de reptiles, d'amphibiens et de poissons. Plusieurs barrières et clôtures successives ont été érigées pour limiter les intrusions des hommes et les excursions des animaux. Kaziranga est devenu parc national en 1974 et a été inscrit en 1985 au patrimoine mondial de l'humanité sous la tutelle de l'UNESCO. Un dernier effort est intervenu en 2002 avec la loi indienne sur la protection de la biodiversité. La pêche, la chasse et le pacage du bétail sont interdits.

Le parc de Kaziranga s'étend dans le lit majeur du Brahmapoutre et par conséquent peut être entièrement inondé pendant 5 à 10 jours par an. La conservation des prairies alluvionnaires du fleuve Brahmapoutre a commencé dès 1900. Le secteur n'est pas habitable et il est menacé par l'érosion. Certains préconisent l'intégration au parc d'une section du Brahmapoutre et de ses rives, ce qui multiplierait par dix la superficie du parc. Le fleuve est un habitat pour l'espèce des dauphins du Gange (*Platanista gangetica*) qui est tout à la fois menacée par les barrages, les rejets industriels, les prises de pêche accidentelles. La viande et l'huile sont utilisées comme appât.

L'avenir est semé d'embûches pour les nombreuses espèces vulnérables du parc. Déjà en 1988, la saison des inondations aggravée par des lâchers de barrage avait noyé plus de 1.200 animaux. En 2012, les inondations ont à nouveau été meurtrières, emportant des centaines de cerfs appartenant à 4 espèces, des blaireaux à gorge blanche, des chacals, un éléphant, 23 rhinocéros. Des digues de terres ont été levées à l'intérieur du parc et une extension de 32 km<sup>2</sup> de terre non inondable au Sud est envisagée. Cependant, l'accès à ces terrains hors d'eau est aussi disputé par les activités humaines et logistiques. L'autoroute 37 en bloque l'accès. La traversée est à la fois dangereuse pour les animaux et pour les véhicules. C'est aussi une aubaine pour les braconniers.



184 villages cernent le parc Kaziranga. La cohabitation paisible entre les hommes et la faune a du mal à s'établir. Dans la zone périphérique du parc, les troupeaux d'éléphants peuvent piétiner les parcelles agricoles. Les villageois mécontents du manque de compensation financière en arrivent pour certains à empoisonner les tigres et les éléphants. Pour la première fois en juin de cette année, un village a été déplacé. Il était situé en plein milieu d'un corridor à éléphants reliant le parc aux collines voisines. Des troupeaux domestiques continuent à pâturer dans le parc menaçant les buffles sauvages d'épizootie et d'hybridation. Depuis 1990, les populations de vautours à long bec et de vautours chaugoun ont été décimées. Le bétail est traité massivement au Diclofénac et aux vermifuges. Les vautours ont été intoxiqués par la consommation des charognes.

On le voit, la vie d'un parc national comme celui de Kaziranga n'est pas un long fleuve tranquille. On peut toujours trouver à redire aux actions d'un Etat pour protéger sa biodiversité ordinaire et extraordinaire. Cependant, considérés depuis la France où les gouvernements hésitent pendant des années à lâcher un couple d'ours dans le massif des Pyrénées, les efforts de partage, de médiation et de lutte anti braconnage de l'Inde et de l'Assam sont dignes de respect.

## Ours



© Oddvar Hagen - Robin des Bois

### RÉCIDIVE

**Condamnation à une amende globale de 80.000 US\$ pour tentative d'exportation illégale de peaux d'ours polaires (*Ursus maritimus*, Annexe II) et d'ivoire de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II).**

**Winnipeg, Canada**

**5 avril 2013**

La famille Martinez sous la conduite du patriarche Hector Martinez, promoteur immobilier, s'est consacrée au mois de mars de cette année à son activité préférée : la chasse au gros. Cette fois, c'était la chasse à l'ours polaire et au bœuf musqué au Canada. Ses deux fils et un beau-frère étaient là, tous venus en jet privé à Resolute Bay dans le territoire du Nunavut. Après avoir tué trois ours polaires, la famille Martinez s'est acquittée de trois redevances spéciales pour qu'un taxidermiste d'Edmonton dans la province voisine de l'Alberta puisse apprêter les trophées en toute légalité canadienne. La licence d'exportation s'arrêtait à Edmonton. La famille Martinez a estimé que la prestation du taxidermiste canadien coûterait trop cher et a décidé de traiter les peaux des ours polaires au Mexique. Son avion a été fouillé sur la piste du retour à l'aéroport de Winnipeg. Les trois dépouilles des ours polaires y ont été découvertes avec des défenses de narval, la licorne des mers arctiques, elles aussi dépourvues de documents CITES. Les trophées ont été saisis. Le procès a eu lieu en avril. Le procureur a rappelé que le Mexique n'autorise pas l'importation de mammifères marins. Il a d'autre part rappelé qu'en 1994, Hector Martinez Senior avait tenté d'importer frauduleusement au Mexique 1 lion d'Afrique, 3 tigres, 3 ours bruns, 2 jaguars et 1 léopard. Lors du procès il avait plaidé coupable et avait été condamné à payer une amende de 10.000 US\$. 9 ans plus tard, à l'occasion du 2ème procès, l'avocat de la famille Martinez a prétendu que ses clients sont des protecteurs de la faune sauvage. Pour preuve, quelques uns des 26 ranchs dont la famille est propriétaire au Mexique servent de réserve privée. Les prévenus ont été condamnés à des amendes allant de 20.000 US\$ à 30.000 US\$. Ils ont payé cash et sont allés immédiatement rejoindre leur jet privé qui les attendait pour rejoindre Monterrey.

**Saisie de 5kg de pattes d'ours (*Ursus thibetanus*, ou *Ursus arctos* Annexe I)**

**Frontière russo-chinoise**

**6-7 avril 2013**

C'est en inspectant durant le weekend un train de marchandises en partance vers la Chine que les douaniers russes près de Vladivostok ont réalisé cette saisie. Le FSB a déclaré que depuis le début de l'année, c'est la première découverte d'un trafic de matières animales et n'a pas précisé si cette saisie sera suivie de poursuites judiciaires. Les pattes d'ours ont soi-disant des vertus médicinales. Elles sont aussi recherchées par les gastronomes ou offertes en cadeau. Les autres parties sont conservées tels des trophées (tête, griffes ...).

**Saisie d'un ours à lunettes vivant (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)**

**Lima, Pérou**

**30 avril 2013**

Dans des circonstances inconnues, les autorités péruviennes ont récupéré une oursonne à lunettes de 4 mois destinée à la vente sur le marché noir. L'oursonne baptisée Juanita a été transférée au parc zoologique de Huachipa à Lima.



© taringa

**Braconnage d'un ours à lunettes femelle et saisie de son ourson (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)**

**District de Leimebamba, Province de Chachapoyas, Pérou**

**7 mai 2013**

L'ourson à lunettes, âgé de 8 mois, a été libéré. Le braconnier a avoué avoir tué un ours femelle pour pouvoir récupérer son ourson. Il souhaitait le vendre à un cirque. L'ourson a été emmené dans la réserve privée de Chaparrí, au nord-est du pays, qui a un programme de sauvetage et de réhabilitation des ours à lunettes. Après une période de réadaptation, l'ourson pourra être remis en liberté. L'aire de répartition des ours à lunettes diminue et ne couvre plus que 5 pays de l'Amérique du Sud. L'état des populations n'est pas précisément connu.

**Saisie d'un ourson à lunettes vivant (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)**

**Etat de Mérida, Venezuela**

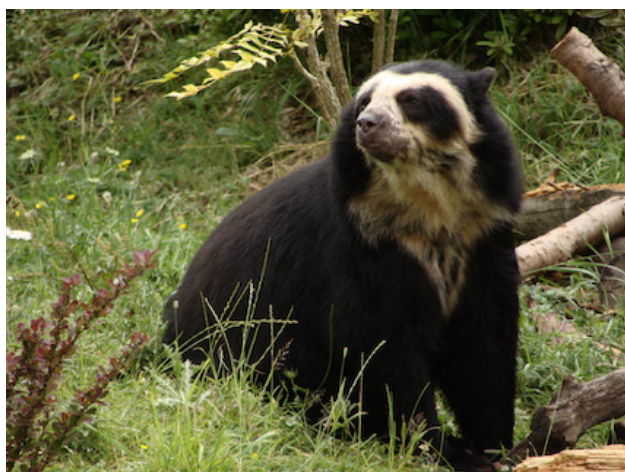
**8 mai 2013 (environ)**

Le jeune ours en mauvais état de santé a été récupéré dans une ferme. Des voisins ont alerté la police après avoir entendu la nuit des bruits étranges. La mère, réputée défendre avec acharnement sa pro-

géniture, a sans doute été tuée par les braconniers. Un deuxième petit serait dans les parages.



© bluechannel24



© venezuelaverd

### **Saisie de 213 pattes d'ours Frontière russo-chinoise, près de Manzhouli, Ré- gion Autonome de Mongolie Intérieure, Chine 22 mai 2013**

Les autorités ont trouvé les pattes cachées dans la cargaison de pneus à l'intérieur du van immatriculé en Russie où elles se négocient à environ 60 US\$/kg. En Chine, leur prix atteint environ 800 US\$. La demande pour les pattes d'ours y est forte et s'accroît avec le niveau de vie. Les élevages d'ours dont la bile est utilisée dans la médecine traditionnelle vendent aussi sous le manteau des pattes. Les chinois leur attribuent une qualité nutritionnelle exceptionnelle et des vertus anti-rhumatismales.

### **Braconnage d'un ours lippu (*Melursus ursinus*, Annexe I) Ghatang, Etat de Maharashtra, Inde Mai 2013**

L'ours a été pris dans un piège à tigre. Sa carcasse a été mise de côté et sans doute mise à profit. Il y a toujours quelque chose à tirer de l'ours quand il a été tué. L'ours lippu est présent au Bhoutan, en Inde, au Népal et au Sri Lanka. Les populations sont fragmentées et isolées les unes des autres. L'appauvrissement génétique pèse sur l'avenir de l'espèce exposée par ailleurs à l'utilisation post-mortem de ses sous-produits dans des rituels et la pharmacopée ancestrale. Les oursons sont aussi capturés pour être exploités par des montreurs d'ours nomades.

## Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.



Rhinocéros noir

© Bruno Congar, Robin des Bois

### **Condamnation de deux personnes à 15 ans de prison pour le braconnage d'un rhinocéros en octobre 2011**

**Phalaborwa, province de Limpopo, Afrique du  
Sud**

**2 avril 2013**

Pris en flagrant délit de braconnage et de vol de corne de rhinocéros dans un ranch privé près du parc national Kruger il y a près de 2 ans, « les 2 hommes vont passer les 15 prochaines années derrière les barreaux » selon la porte-parole de la police sud africaine. Il s'agit d'un mozambicain et d'un sud-africain. Les données officielles révèlent que depuis 2008, 279 mozambicains ont été tués par les forces sud africaines alors qu'ils se livraient au braconnage des rhinocéros. 300 autres, pour la même raison, sont détenus en prison.

### **Braconnage d'un rhinocéros**

**Parc national de Manas, État de l'Assam, Inde**

**2 avril 2013**

Le rhinocéros a été tué puis dépouillé de sa corne. C'était la mère d'un petit de 15 jours. L'orphelin a été recueilli. Le rhinocéros faisait partie d'un groupe transféré début 2012 depuis le parc de Kaziranga dans le cadre du programme « Indian Rhino Vision 2020 ». La population de rhinocéros du parc national de Manas a été décimée pendant les conflits civils et communautaires des années 90. Sur 18 rhinocéros transférés dans le parc de Manas, 4 ont déjà été tués.

### **Braconnage d'un rhinocéros**

**Tamboti Floodland Farm à Naboomspruit, Moo-  
kgopong, Afrique du Sud**

**3 avril 2013**

Les braconniers ont attaqué 2 rhinocéros dans une réserve privée. L'un d'entre eux a été tué par balles et ses cornes ont été arrachées. L'autre aurait survécu à ses blessures. Six suspects étrangers ont été par la suite arrêtés en possession de sommes importantes en espèces et de 2 mitraillettes AK47. Ils sont âgés d'une trentaine d'années et vont faire l'objet de poursuites judiciaires.

**Braconnage de 2 rhinocéros blancs**  
**Parc national Kruger, section de Nwanetsi,**  
**Afrique du Sud**  
**5 avril 2013**

Une nouvelle attaque à l'intérieur du Parc Kruger s'est terminée par la mort d'un rhinocéros femelle et de son petit. Le responsable des enquêtes internes, après avoir passé les carcasses au détecteur de métal, constate que des balles de plusieurs calibres ont été trouvées et donc que plusieurs armes ont été utilisées. Sur la scène du crime, toutes les empreintes et traces humaines sont relevées.



© Howzit MSN News

**Vol de 66 cornes de rhinocéros (42kg)**  
**Réserve de Leshoka Thabang, province de Limpopo,**  
**Afrique du Sud (50km de Mokopane)**  
**6 avril 2013**

Les trafiquants étaient parfaitement renseignés. Ils ont attaqué le coffre-fort au chalumeau. Ils sont repartis avec des cornes et des armes. Johan Van Zyl, le propriétaire de la réserve, aurait reçu l'autorisation du gouvernement sud-africain de scier les cornes pour éviter le braconnage et la mutilation des rhinocéros. Une telle opération de « dehorning » coûte 20 US\$ et doit se faire sous le contrôle de naturalistes et de représentants de l'Etat. Les cornes doivent ensuite être officiellement enregistrées. Le 18 avril, 6 personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire.

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Kaziranga National Park, forêt d'Agrotoli, entre**  
**Pahumari et Rongamotia, Inde**  
**9 avril 2013**

En pleine nuit et dans la forêt très fréquentée d'Agrotoli, les rangers entendent des coups de feu. Le braconnage a eu lieu quelques heures après le premier vol d'un drone de surveillance au-dessus du parc. La carcasse du rhinocéros est découverte 4 jours après.

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Nwanetsi, parc national Kruger, Afrique du Sud**  
**11 avril 2013**

Encore un rhinocéros tué pour ses cornes dans le parc de Kruger, le 145ème depuis le début de l'année. Cette fois, c'était près de l'aire de pique-nique de Nwanetsi.

## **GANG**

**Vol de 4 têtes de rhinocéros empaillées comportant 8 cornes (trois rhinocéros noir, 1 blanc)**  
**Ireland's National Museum, Irlande**  
**17 avril 2013**

Les rhinocéros avaient été retirés du musée pour les protéger des voleurs. La valeur est estimée à 500.000 €. Le gang des Rathkeale Rovers est soupçonné d'être derrière l'affaire. Bien renseignés, ils sont allés de nuit, après avoir neutralisé le gardien, dévaliser de leurs 8 cornes 4 têtes naturalisées de rhinocéros noirs et blancs du Kenya et du Soudan. Les trophées avaient été retirés des galeries d'exposition du Muséum d'Histoire Naturelle de Dublin par précaution et pour éviter les tentations. Les Rathkeale Rovers (les vagabonds de Rathkeale) possèdent les 2/3 de la ville de Rathkeale. D'autres en plaisantant disent qu'ils possèdent 2/3 de l'Irlande. Ils sont issus d'une branche irlandaise de gens du voyage. Ils font l'objet d'une enquête internationale diligentée par Europol. Le gang a des ramifications sur le continent américain, en Afrique du Sud, en Chine, en Australie et ses racines en Europe. 13 pays européens dont la France ainsi que la Norvège, la Suisse et les Etats-Unis traquent la racaille de Rathkeale spécialisée dans le vol d'antiquités, les filouteries, le trafic de déchets, le blanchiment d'argent et la vente en gros de contrefaçons. 30 membres ont été arrêtés au début de l'année et 9 d'entre eux sont poursuivis pour fraude fiscale. 2 Rathkeale Rovers font de la prison aux Etats-Unis, Colorado, pour avoir négocié avec un trafiquant l'achat d'une corne volée. Le trafiquant en question était en fait un agent de l'US Fish and Wildlife Service et la corne de rhinocéros était une corne de buffle.



Les trophées de rhinocéros dans la galerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Dublin.

© Daily Mail

**Braconnage d'un rhinocéros noir**  
**Tshokwane, Parc National Kruger, Afrique du Sud**  
**27 avril 2013**

C'est le 249ème rhinocéros abattu par les braconniers en Afrique du Sud depuis le début de l'année

2013. La carcasse du rhinocéros noir a été découverte près de l'endroit où un accrochage violent entre les rangers soutenus par un hélicoptère et les 3 braconniers s'est déroulé. L'un d'entre eux a été blessé. Les gardes ont récupéré un fusil de chasse avec silencieux, des munitions et les deux cornes du rhinocéros.

### **Arrestation de 8 hommes suspectés de braconnage**

**30 avril 2013**

#### **Afrique du Sud**

L'administration sud-africaine des parcs nationaux annonce avoir procédé à l'arrestation séparée de 2 bandes de braconniers. Les suspects étaient équipés d'armes à feu, de munitions et de l'attirail nécessaire à l'extraction des cornes. Le porte-parole de SA National Parks visant en particulier le premier groupe surpris en approche de la réserve de Timbavati estime que ces interpellations vont permettre de résoudre plusieurs affaires de braconnage dont les responsables ne sont pas jusqu'alors identifiés. Ces 5 hommes étaient suivis depuis 3 semaines.

### **Braconnage de 2 rhinocéros**

**Kaziranga National Park, Etat de l'Assam, Inde**  
**Découverte en mai 2013**

Une femelle a été tuée autour du 7 mai 2013 près du camp forestier de Noloni, au sein du parc Kaziranga. Des balles de mitraillette AK-47 ont été découvertes à proximité. Un mâle, abattu il y a environ 1 mois, a été trouvé près du camp forestier de Borakota, là encore au sein du parc Kaziranga.

### **Saisie de 2 cornes de rhinocéros**

**Marble Hall, Afrique du Sud**

**1 mai 2013**

Deux éthiopiens de 29 et 41 ans habitant en Afrique du Sud sont interceptés par les forces de police après avoir tenté de vendre à un fermier 2 cornes de rhinocéros.

### **Arrestation de 2 braconnières**

**Afrique du Sud**

**1er mai 2013**

Agissant sur renseignement, l'Organised Crime Unit s'est rapproché de 2 femmes soupçonnées d'offrir à la vente 2 cornes de rhinocéros. Après 3 semaines de négociation, les faux clients ont saisi les cornes, une arme à feu et des munitions. Les deux braconnières habitent près de la réserve Weenen.

### **Braconnage d'un rhinocéros et saisie des 2 cornes**

**Pafuri, parc national Kruger, Afrique du Sud**

**3 mai 2013**

Deux braconniers de nationalité étrangère non précisée sont interceptés dans le parc Kruger en possession de 2 cornes et d'un fusil à gros calibre.

### **Saisie de 7,28kg de cornes de rhinocéros**

**Aéroport de Tan Son Nhat, Ho Chi Minh ville, Vietnam**

**4 mai 2013**

Un citoyen vietnamien est surpris à son arrivée à l'aéroport d'Ho Chi Minh ville avec 7,28 kg de

cornes de rhinocéros d'origine africaine dans son attaché-case. Le voyageur venait du Qatar. Les cornes étaient emballées dans plusieurs couches de papier d'aluminium pour empêcher la détection.

### **Saisie de 2 kg de cornes de rhinocéros**

**Aéroport d'Hanoi, Vietnam**

**4 mai 2013**

Le citoyen vietnamien venait également du Qatar.

### **Saisie d'une corne de rhinocéros et arrestation de 3 trafiquants.**

**District de Sonitpur, Etat de l'Assam, Inde**

**6 mai 2013**

Bénéficiant d'informations confidentielles, une unité spéciale de la police a mené des investigations et arrêté 3 suspects. Une corne d'1kg était en leur possession. Les trafiquants ont reconnu en avoir vendu quelques autres. Le trio travaillait en réseau avec des braconniers du parc national d'Orang et du Parc National du Kaziranga.

### **Braconnage d'un rhinocéros mâle ou mutilation de sa carcasse**

**Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**

**7 mai 2013 (estimation)**

L'animal est mort de cause naturelle ou d'empoisonnement, aucun signe de coup de feu n'a été trouvé. La corne a été arrachée. L'enquête est en cours.

## **GANG**

### **Condamnation à 42 et 46 mois de prison et lourdes amendes pour trafic de cornes et autres parties de rhinocéros**

**Los Angeles, Etats-Unis**

**15 mai 2013**

En mai 2013, le chef du clan, Jimmy Kha, et son fils Felix ont été condamnés par la justice de Los Angeles à 42 et à 46 mois de prison, à 20.000 US\$ d'amende pénale et à 185.000 US\$ d'amende fiscale. La société d'import-export du clan Kha a été condamnée à payer une autre amende de 100.000 US\$. Les 3 personnes privées et morale ont en outre à verser 800.000 US\$ à un fonds spécial, le Multinational Species Conservation Funds qui a pour vocation la protection des espèces menacées dans le monde entier et dont l'administration américaine assure la gestion.

Le clan Kha a été démantelé en septembre 2012. Selon la justice américaine, « les Kha ont joué un rôle non négligeable dans l'augmentation exorbitante des cours de la corne de rhinocéros sur les marchés noirs ». 25.000 US\$ la livre, ça suscite évidemment des vocations.

Les Kha ont reconnu avoir corrompu des agents des douanes vietnamiennes pour faciliter l'entrée au Vietnam des cornes de rhinocéros. La police a saisi à leur domicile 37 cornes, des pattes de rhinocéros, 1 million de US\$ en liquide, 1 million de US\$ en lingots d'or, des diamants et des Rolex. La petite amie de Jimmy Kha, propriétaire d'une onglerie, est impliquée dans le blanchiment d'une partie de l'argent et dans l'expédition des colis.

Un ressortissant chinois superviseur et intermédiaire du trafic entre les Etats-Unis et l'Asie avait été lui aussi arrêté à l'aéroport de Los Angeles. En amont, deux des fournisseurs de cornes résidant dans le New Jersey et au Texas avaient été démasqués. Un expert en antiquités de New York, David Hausman, fournissait des documents falsifiés pour faciliter le trafic. Il ne dédaignait pas de mettre la main à la pâte. Il a été filmé à son insu par les enquêteurs en train de scier la corne d'un trophée de rhinocéros noir qu'il venait d'acheter illégalement. La scène se passait sur le parking d'un motel de l'Illinois. Dans le cours de l'enquête, l'un des rabatteurs de cornes accompagné de son épouse et de sa mère a été intercepté sur l'aéroport de Long Beach. Le trio transportait 300.000 US\$ en liquide. Le trafic durait au moins depuis 2008. C'est à l'issue de l'opération Crash - nom d'un troupeau de rhinocéros en langue anglaise - et de 18 mois d'enquête que le clan Kha a été démantelé. L'opération Crash reste discrète sur l'origine des cornes, ce qui laisse présager et espérer des développements ultérieurs. Le directeur de l'US Fish and Wildlife Service estime que l'arrêt des agissements de la famille Kha et de sa société, la Win Lee Corporation « porte atteinte au trafic de cornes de rhinocéros » et ajoute « ce n'est qu'un début ».



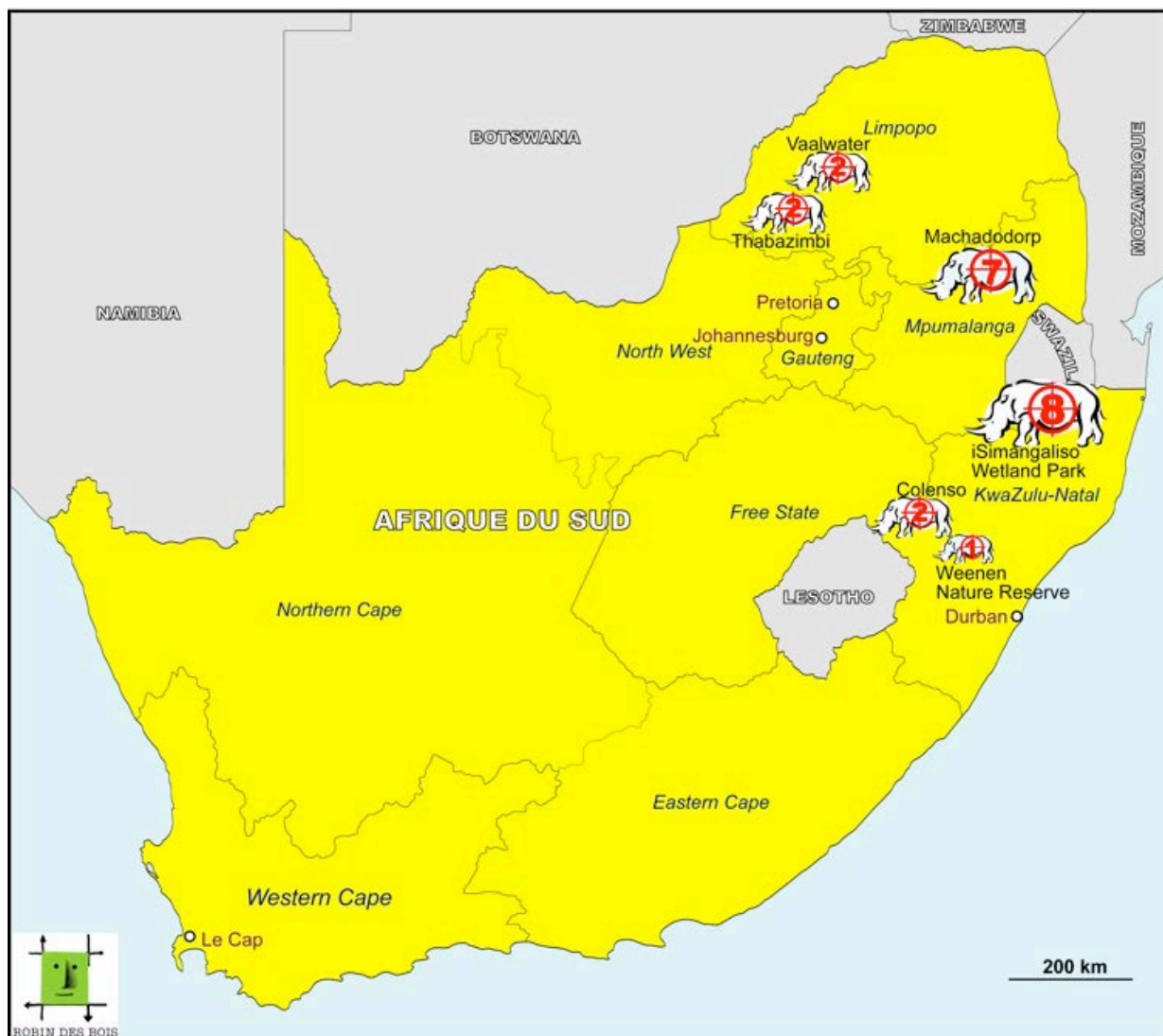
Pattes de rhinocéros saisies chez Jimmy Kha à Los Angeles

© Drew A. Kelley, pour l'Orange County Register

**Saisie de 6 cornes de rhinocéros d'un poids total de 5kg  
Tan Son Nhat Airport, Ho Chi Minh Ville, Vietnam  
20 mai 2013**

Le passager de Vietnam Airlines a déclaré ne pas être au courant de la valeur des cornes de rhinocéros. Sans le savoir donc, il transportait 285.000 US\$.

**Braconnage de 22 rhinocéros en Afrique du Sud, hors parc Kruger entre début mai et le 20 mai.**



**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Lake Nakuru National Park, Kenya**  
**23 mai 2013**

Le Lake Nakuru National Park est situé dans le centre du Kenya à 140 km au nord-ouest de Nairobi, dans le district de Nakuru de la province de la Vallée du Rift. Les 188 km<sup>2</sup> sont composés d'un lac entouré de prairies boisées. On y trouve des flamants roses, 56 espèces de mammifères et 450 espèces d'oiseaux. Le parc a été déclaré sanctuaire pour les rhinocéros en 1987. Depuis le début de l'année, le Kenya a perdu 21 rhinocéros.



© Lake Nakuru National Park

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Dhanbari, zone de la forêt d'Agoratoli, Parc national de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**23 mai 2013**

**Condamnation à 11 ans de prison pour braconnage de rhinocéros.**

**Nelspruit, Afrique du Sud**  
**23 mai 2013**

L'accusé originaire d'Afrique du Sud a été reconnu coupable d'intrusion dans le parc Kruger et de braconnage de rhinocéros. Un de ses complices a été tué pendant l'accrochage avec les forces sud-africaines. La veille, la Ministre de l'Environnement avait annoncé que 367 rhinocéros avaient été tués depuis le 1er janvier 2013 dans l'ensemble du pays dont 247 dans le parc Kruger.

**Braconnage d'un rhinocéros mâle**  
**Kanchanjuri, zone de la forêt de Bagori, Parc national de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**24 mai 2013**

L'animal a été abattu avec des cartouches 303.



**Braconnage de 3 rhinocéros**  
**Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**  
**24 mai 2013**

Cette fois, c'est le magnat du rhinocéros, John Hume, propriétaire de 800 spécimens qui a été la cible des trafiquants. 3 rhinocéros ont été attaqués. Tous les rhinocéros du ranch ont été volontairement privés de leurs cornes. Les braconniers faute de mieux ont extrait les moignons de cornes des 3 spécimens. John Hume est un des leaders du mouvement pour la légalisation du commerce international des cornes de rhinocéros. Il détiendrait en lieu sûr 500 kg de cornes de rhinocéros. Le nombre

de rhinocéros braconnés en Afrique du Sud étant désormais de 371 depuis le début de l'année, le bilan annuel pourrait dépasser 1.000 spécimens.

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Solio game reserve, près de Nyeri, Kenya**  
**25 mai 2013**

En 2009, cette réserve privée comptait 155 rhinocéros blancs et 73 rhinocéros noirs. Elle a été fondée en 1970 après que le propriétaire du Solio Ranch ait clôturé une partie de son domaine.

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Ngulia Rhino Sanctuary, Tsavo West National Park, Kenya**  
**25 mai 2013**

Le sanctuaire, protégé par des barrières et un dispositif de surveillance, a été établi en 1986. Il s'étend sur plus de 9.000 km<sup>2</sup>. En 2012, la population de rhinocéros noir était estimée à 71. Dans la Zone de Protection Intensive à l'extérieur du sanctuaire il y aurait 19 autres spécimens.

**Braconnage d'un rhinocéros**  
**Meru National Park, Kenya**  
**26 mai 2013**

Etabli en 1967, le parc a une superficie de 870km<sup>2</sup>. Dans les années 80, la population de rhinocéros a été entièrement décimée par les braconniers. Grâce à des réintroductions, le parc compterait aujourd'hui environ 60 rhinocéros, 40 blancs et 20 noirs.

**Braconnage d'un rhinocéros mâle**  
**Parc national de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde**  
**30 mai 2013**

Cela porte à 26 le nombre de rhinocéros tués depuis le début de l'année dans le sanctuaire des rhinocéros. Des balles d'AK47 sont retrouvées autour de la carcasse.

**Saisie de 3 cornes de rhinocéros**  
**Aéroport international de Nội Bai, Hanoi, Vietnam**  
**30 mai 2013**

Les cornes étaient cachées dans le manteau de la jeune vietnamienne. Les services vietnamiens n'auraient traité que 12 affaires depuis 2004. La plupart des cornes venaient d'Afrique. Des affiches encouragent la population vietnamienne à ne pas acheter de corne sous toutes ses formes afin de lutter contre le braconnage en Asie et en Afrique.





**Braconnage de 3 rhinocéros dont un petit Réserve privée de Oserian, Naivasha, Kenya**  
**29 mai 2013**

Les rangers en patrouille dans la zone ont empêché les braconniers de prendre les cornes sur les rhinocéros qu'ils venaient d'abattre et sont à leur recherche. En 1996, lors de la création de la réserve, 6 rhinocéros blancs y ont été introduits. Elle en comptait 13 avant ce braconnage.

**Braconnage de deux rhinocéros, une femelle et son petit**  
**Mukururo, Kenya**  
**Mi-juin 2013**

Le braconnage a eu lieu près du parc national Chyulu Hills. Les suspects se sont enfuis vers la voie rapide de Nairobi-Mombasa.

Le parc national Chyulu Hills se situe dans la Province Orientale du Kenya. D'une superficie de 741 km<sup>2</sup>, cette chaîne de montagne volcanique est classée réserve nationale depuis 1983.

Elle abrite l'une des dernières populations de rhinocéros noirs sauvages du Kenya. Ces rhinocéros (80% dans la réserve et 20% à l'extérieur) constituent un réservoir de diversité génétique important. C'est l'une des deux seules populations du Kenya à n'avoir pas été réintroduite. On ne connaît pas le nombre de ces spécimens ; l'information reste confidentielle afin de les protéger.

**Braconnage de deux rhinocéros blancs Hluhluwe-Imfolozi Park, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**  
**10 juin 2013**

Les deux rhinocéros ont été retrouvés à 500m de distance et l'un d'entre eux avait encore ses cornes. Les autorités pensent que les animaux se sont enfuis dans des directions opposées et que les braconniers n'ont retrouvé qu'un seul d'entre eux. Le parc couvre 36.000 hectares. Il abriterait environ 1600 rhinocéros blancs.



© Hluhluwe-iMfolozi Park

**Condamnation à sept ans de prison et 150.000 yuan (environ 24.500 US\$) pour contrebande d'ivoire et de cornes de rhinocéros**  
**Shanghai, Chine**  
**12 juin 2013**

L'antiquaire chinois habitué des visites à Paris a rapporté de son dernier voyage à la place des porcelaines dont il se dit spécialiste 4 cornes de rhino-

céros blancs, 3 objets décoratifs en corne de rhinocéros et 14 figurines en ivoire. Il a été arrêté par les douanes à l'aéroport de Shanghai. Il prétend ne pas vouloir faire du commerce mais simplement enrichir sa collection personnelle et faire des cadeaux à des amis. Tout son butin aurait été acheté à Paris pour 180.000 yuan soit près de 23.000 €. La valeur marchande en Chine est de 3 millions de yuan soit plus de 380.000 €. Il a été condamné à 7 ans de prison.



Paris  
Shanghai



**Condamnation de 12 personnes de 10 à 15 ans de prison et de 830 US\$ à 1.670 US\$ d'amende**  
**Parc National de Chitwan, District de Chitwan, Népal**

**19 juin 2013**

Les condamnés avaient été arrêtés en septembre 2009 dans les districts de Chitwan, Makwanpur et Nawalparasi.

Créé en 1973, le parc national de Chitwan est inscrit à la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1984. Il a une superficie de 93.200 hectares et abrite notamment des rhinocéros et des tigres.

**Saisie d'une corne de rhinocéros**  
**District de Jorhat, Etat de l'Assam, Inde**  
**19 juin 2013**

La saisie a eu lieu au domicile du suspect qui a pris la fuite. La corne d'1kg proviendrait d'un rhinocéros braconné dans le parc de Kaziranga.

**Saisie de 8 cornes de rhinocéros de 9,6kg**  
**Suvarnabhumi Airport, Bangkok, Thaïlande**  
**24 juin 2013**

La valeur des cornes qui ont été détectées grâce à l'utilisation de rayons-X est estimée à environ

321.500 US\$ (10 millions de baht). Selon le passeur, le bagage était à un ami; ou à un ennemi !

**Braconnage d'une femelle rhinocéros blanc Mehlemamba, parc de la zone humide d'iSimangaliso, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

**29 juin 2013**

Sur renseignements, les autorités procèdent à l'arrestation de 3 suspects à leur domicile près de Mtu-batuba. Un fusil .458, des cartouches et une hache ont été découverts en leur possession. Les hommes ont avoué avoir tiré sur un deuxième rhinocéros sans pouvoir indiquer si l'animal a été blessé.



© armes-cornet

**Braconnage de 2 rhinocéros Mafikeng Game Reserve, Province de North West, Afrique du Sud**

**Fin juin 2013**

L'un des deux rhinocéros possédait encore sa corne. On suppose que les braconniers ont été dérangés. Depuis le début de l'année 4 rhinocéros ont été tués dans la réserve et 50 dans la province de North-West. La réserve privée a une superficie de 4.800 hectares.



Coupe libatoire en corne de rhinocéros.

© AlainTruong

## Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

**Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 707 éléphants**

en prenant un poids moyen de 4,5kg/défense  
Les 1344 articles en ivoire saisis dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte.



© Kenyan Wildlife Service

**Braconnage d'une femelle éléphant Parc national de Kaeng Krachan, Thaïlande Signalement le 9 avril 2013**

La carcasse était mutilée. Elle portait un fœtus quasiment arrivé à terme. Les glandes mammaires et le vagin avaient été prélevés. D'après l'article du Bangkok Post, des vertus magiques sont attribuées aux organes sexuels des éléphants mâles et femelles. Le directeur du parc national est très inquiet. Au moins 7 éléphants ont été tués en 4 ans. Le rythme s'accélère. La population globale serait de 250 éléphants. Une sorte de mafia du braconnage s'installerait à l'intérieur même du parc, nourrie en particulier par des réfugiés ou des prisonniers en fin de peine venus de la frontière birmane. Les conflits d'espace entre les éléphants et les pratiques agricoles se multiplient.

**Braconnage d'un éléphant Forêt de Transmara, Kawai, Masai Mara, Kenya**

Dans la nuit du dimanche 31 mars, des coups de feu ont été entendus dans la forêt à 7 km d'Oloololo. Les rangers n'ont pas pu intervenir immédiatement à cause des très fortes pluies. Le lendemain matin, ils ont découvert la dépouille d'Heritage. Ses deux défenses avaient été arrachées. Heritage était le premier éléphant porteur d'un collier émetteur dans le cadre du Mara Elephant Project piloté par Save the Elephants. Entamé en juillet 2011 pour une durée de 3 ans, ce projet vise à suivre les mouvements des éléphants afin de connaître les corridors migratoires qu'ils empruntent notamment entre la Tanzanie et le Kenya et de réduire les conflits hommes/

éléphants. La forêt de Transmara est contiguë au parc national de Serengeti. Elle est implantée dans le Masai Mara, un territoire Massai à la biodiversité exceptionnelle, également connue pour ses gnous, lions, guépards, léopards, hippopotames, zèbres, antilopes, girafes et ses oiseaux.



Heritage © Lucy King, Save the Elephants

**Saisie de 439 morceaux d'ivoire  
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya**

Le ressortissant chinois en provenance de la République Démocratique du Congo et à destination de Hong Kong dissimulait dans une valise les pièces d'ivoire de la longueur d'un doigt et peintes en marron au milieu d'écorces de bois prétendument médicinales. Il a été condamné à payer une amende de 350 US\$, soit moins d'un US\$ par pièce.

**Saisie de divers articles dont 367 objets en ivoire, 3 défenses de narval d'environ 3 mètres de long (*Monodon monoceros*, Annexe II), du corail (*Corallium rubrum*) et une peau d'ours polaire (*Ursus maritimus*, Annexe II).**

**Aéroport International de Dalian, Province de Liaoning, Chine  
1 avril 2013**

Le vol était en provenance de Nagoya (Japon). Les articles, repérés grâce aux rayons-X, étaient cachés dans 11 bagages appartenant à 4 passagers dont la nationalité n'est pas révélée. Il s'agit de la plus importante saisie de ce type jamais réalisée par les douanes de Dalian. Les objets en ivoire incluaient des statuette de bouddha, des vases, des pots à crayons, des encensoirs... La valeur est estimée à plus de 640.000 US\$. Le narval ou licorne des mers fréquente exclusivement l'océan glacial arctique. Il est menacé par la dégradation de l'habitat, les pollutions acoustiques et chimiques. Cette saisie abondamment illustrée et relayée par la presse chinoise survient peu après la réunion plénière de la CITES où de nombreuses critiques ont fusé sur l'incapacité ou le manque de volonté de la Chine à dépister sur son territoire les animaux ou parties d'animaux et de végétaux protégés par les conventions internationales.



**Braconnage d'une éléphant  
Tan Hoa, Minh Hoa, province de Quang Binh, Vietnam**

**3 avril 2013**

La dépouille décapitée, mutilée et écorchée est sans doute celle de la dernière femelle éléphant de cette province du centre du Vietnam. 2 ans plus tôt, le mâle avait été tué dans la même forêt par les braconniers. La femelle a été tuée pour son trophée, ses pieds utilisés comme objets décoratifs et son cuir pour la maroquinerie. Les femelles du genre *Elephas maximus* n'ont pas de défenses.

**Saisie de 1,4 kg d'ivoire travaillé et autres espèces**

**Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya**

**3 avril 2013**

L'interpellation de 4 passagers à l'aéroport international de Nairobi prouve que le Kenya est un pays de transit de matières premières animales. Le 1er, un citoyen chinois, transportait dans sa valise une vingtaine de bijoux et objets en ivoire, des barettes, des bracelets, des étuis à stylo. Le 2ème, un citoyen chinois arrivant lui aussi du Mozambique était en transit pour Hong Kong. Il transportait dans sa valise des bracelets, des pendentifs, un collier en ivoire. Le 3ème était également un citoyen chinois qui transportait lui aussi des bracelets en ivoire. Il était en transit de Lubumbashi (République Démocratique du Congo) vers Guangzhou. Enfin, le 4ème était un citoyen vietnamien, en transit de Lubumbashi à destination de Hanoi. Dissimulés parmi ses affaires personnelles, il transportait des pendentifs en ivoire, des mâchoires de lion et 4 dents de phacochère.

**Saisie de 8 défenses d'éléphants et 19 pièces en ivoire**

**Dar es Salam, Tanzanie**

**4 avril 2013**

Début avril, les forces de police de Dar es Salam ont saisi 8 défenses d'éléphant et 19 pièces d'ivoire brut dans trois endroits différents en même temps que des armes, de la fausse monnaie et 4 peaux de léopards. Trois suspects ont été interpellés.

1ère saisie : 10 pièces en ivoire saisies à Buguruni Kisiwani, Ilala district.

2ème saisie : 8 défenses d'éléphants, 2 pièces en ivoire, à Mivinjeni, Temeke District.

3ème saisie : 7 pièces en ivoire, à Mbezi Makabe, Kinondoni District, deux personnes arrêtées.

**Saisie de 6 défenses d'éléphant (43 kg)**  
**Taita Taveta, près du Parc National de Tsavo, Kenya**

**6 avril 2013**

Deux braconniers présumés ont été arrêtés par le Kenya Wildlife Service, un tanzanien et un kenyan. Ils étaient en possession de six pièces d'ivoire brut pesant en tout 43kg. Selon le KWS cet ivoire provient d'un abattage illégal d'éléphants dans le parc national protégé mais faute de preuves, les deux suspects ont seulement été inculpés de détention illégale de biens soumis à déclaration.

**Braconnage de 3 éléphants**  
**Forêt de Rumuruti, Laikipia, Kenya**

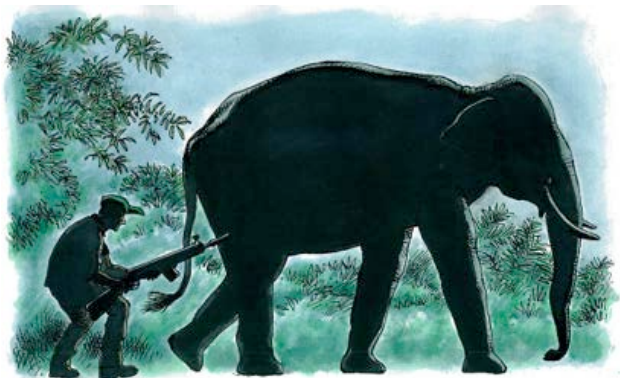
**6 avril 2013**

Deux cadavres d'éléphants ont été découverts dans la forêt de Rumuruti à environ 200 km au nord de Nairobi. Toutes les défenses ont été arrachées. La troisième découverte macabre a été faite trois jours après l'accession au pouvoir du Président Uhuru Kenyatta.

**Braconnage d'un éléphant**  
**Buxa Tiger Reserve, Bengale Occidental, Inde**

**6 avril 2013**

Deux suspects ont été arrêtés, des locaux. L'éléphant mâle avait 25 ans, il portait de lourdes défenses. On lui a tiré dessus avec des balles empoisonnées. Sa trompe et ses défenses ont été découpées. Déjà, fin février 2013, un autre éléphant adulte avait été tué et dépouillé de la même manière et dans la même réserve. En juin 2012 également, un éléphant mort et mutilé avait été découvert. Les défenses d'une vingtaine de kg chacune ont été mises par les braconniers dans un conteneur plongé dans un trou d'eau à proximité. Les services de sécurité s'inquiètent de la recrudescence du braconnage des éléphants et suspectent des gangs venus du nord-ouest qui seraient en liaison avec le Front National Démocratique du Bodoland. La réserve de Buxa Tiger (760,9 km<sup>2</sup>) est un corridor de migration pour les éléphants entre l'Inde et le Bhoutan. Un recensement effectué en 2010 comptait 215 éléphants. Elle est également l'habitat de tigres du Bengale.



© Bruno Congar, Robin des Bois

**Saisie de 488 bracelets en ivoire, 33,6 kg**  
**Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya**

**7 avril 2013**

La marchandise d'une valeur estimée à 55.000 € était cachée dans une valise peinte en marron et

jaune et camouflée en pierre à savon. Le citoyen vietnamien qui servait de mule pour ce transit de 33,6 kg d'ivoire vers Bangkok a été arrêté au Jomo Kenyatta Airport du Kenya. Le camouflage en pierre à savon est une tendance récente relevée par les douanes de l'aéroport international de Nairobi et dans les ports.

**Saisie de 20 défenses de moins de 5 kg chacune**  
**Djoum, Cameroun**

**8 avril 2013**

Le jeune camerounais de 29 ans s'est spécialisé dans le trafic d'ivoire. Selon ses dires, il était en lien avec des collègues en République Démocratique du Congo. C'est la troisième fois depuis le début de l'année que cette connexion est évoquée. La destination finale serait l'Europe mais l'ivoire pourrait aussi être frauduleusement exporté vers d'autres pays africains avant de rejoindre une destination asiatique. Benjamin Zambo, chef de la brigade de contrôle à la délégation régionale des forêts et de la faune, souligne que le Cameroun est un carrefour pour la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les routes qui relient le Cameroun aux pays voisins et notamment la nouvelle route entre Sangmelima et le Congo offrent aux trafiquants plusieurs moyens d'évacuer l'ivoire braconné.



© LAGA

**Condamnation à un an de prison et 1.190 € d'amende pour la possession illégale de 11 défenses**

**Mutomo, Kenya**

**12 avril 2013**

Harrison Mulang'a, 55 ans, a été condamné à la plus forte amende fixée par le code pénal. Son avocat avait pourtant demandé au tribunal de ne pas lui infliger de peine d'emprisonnement mettant en avant le fait qu'il avait à sa charge exclusive 6 enfants. Il avait été arrêté lors d'une perquisition à son domicile à proximité de la réserve nationale de Kitui.

**Saisie de 2 pièces en ivoire (10kg)**  
**Voi, Taita Taveta County, Kenya**  
**14 avril 2013**

**Saisie 2 défenses (environ 10kg)**  
**Falakata, Jalpaiguri, Bengale occidentale, Inde**  
**16 avril 2013**

Se faisant passer pour des acheteurs d'ivoire, les services spéciaux et de la protection de la forêt ont pris sur le fait 2 trafiquants qui proposaient à la vente 2 défenses d'éléphant d'environ 10kg et d'une valeur de 4 millions de roupies (57.360 €). Il se pourrait selon certaines sources de presse que cette saisie soit directement liée à l'affaire du braconnage d'un éléphant dans la Buxa Tiger Reserve.

**Saisie de 2 défenses (12kg)**  
**Forêt de Marmanet, Laikipia, Kenya**  
**17 avril 2013**

2 femmes ont été arrêtées et mises en garde à vue. Elles essayaient de vendre 2 défenses d'ivoire au prix de 30.000 Shilling Kenyan/kg (270 €/kg). Malheureusement pour elles, les deux femmes sont tombées dans un piège tendu par les services de police locaux qui avaient recueilli des renseignements ciblés. L'affaire a sans doute des ramifications avec les braconnages antérieurs signalés dans la forêt voisine de Rumuruti.

**Saisie de deux pièces en ivoire (10kg)**  
**Maralal, Samburu County, Kenya**  
**19 avril 2013**

Un fusil et 204 munitions ont été saisis en même temps.

**Saisie de 5 pièces en ivoire (17kg)**  
**Longisa, Narok County, Kenya**  
**20 avril 2013**

Deux suspects ont été arrêtés.

**Saisie de 2 défenses d'éléphants (12kg)**  
**Région de Anandpur, Kendujhar, Etat d'Orissa, Inde**  
**22 avril 2013**

Après cette saisie, les équipes du Forest Department ont été prises à partie en revenant d'une inspection dans un village. Leur voiture a reçu des jets de pierre de la part de plusieurs « supporters » des trafiquants d'ivoire. Le calme a été rétabli après l'intervention de la police. L'une des défenses proviendrait d'un vieil éléphant abattu dans le Hadagarh Elephant Sanctuary (réserve de Similipal).



© Odisha Reporter

**Saisie de 57kg d'ivoire**  
**Bomas of Kenya, Nairobi County, Kenya**  
**22 avril 2013**

Un citoyen kenyan surpris par le Kenya Wildlife Service sur le parking d'une galerie commerciale près du parc d'attractions culturelles de Bomas, avec dans sa voiture 2 sacs de jute contenant 57 kilos d'ivoire brut a été immédiatement déféré devant un tribunal de Nairobi. Une caution de 5 millions de Shilling Kenyan (44.570 €) lui a été réclamée pour sa liberté provisoire en attendant un jugement définitif.

**Braconnage d'un éléphant**  
**Balangir, forêt d'Odisha, Etat d'Orissa, Inde**  
**24 avril 2013**

La carcasse en voie de décomposition d'un éléphant âgé d'environ 10 ans est découverte par des villageois. Les défenses ont été arrachées.

**Saisie de 2 défenses d'éléphants et de viande de Yokadouma, Cameroun**  
**15 - 26 avril 2013**

L'opération conjointe de l'armée camerounaise et du WWF Cameroun a abouti à l'arrestation de 20 suspects, à la saisie de 45 armes à feu, 337 cartouches, 10 tronçonneuses, 3.000 fils d'acier servant aux activités de braconnage, de la viande d'éléphants, de gorilles et de chimpanzés. Cette opération survient un mois après la 16ème réunion plénière de la CITES et à la suite immédiate de la réunion de Yaoundé sur l'adoption d'un plan d'extrême urgence de lutte anti-braconnage « PEXU-LAB ». Ce plan concerne prioritairement le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad. Le Cameroun estime la population des éléphants de forêt du pays à 5.000 individus. Beaucoup d'observateurs estiment que ce chiffre est surestimé. Il se confirme que le Cameroun est une voie d'évacuation de l'ivoire et autres parties d'animaux menacés d'extinction comme les gorilles et les chimpanzés en provenance d'Afrique centrale.



Armes et défenses saisis

© Fidelis-Yokadouma

**Saisie de 113 défenses d'éléphants (300kg) pour une valeur de 390.000 US\$**

**Aéroport de Hong Kong, Chine**

**30 avril 2013**

Le conteneur aérien disait bien la vérité. Il était enregistré comme transportant des pièces détachées. C'en était effectivement. 113 défenses détachées d'éléphants harcelés, fusillés et mutilés en provenance du Burundi et à destination de Singapour. Chaque défense pèse moins de 3kg. Les éléphants tués sont de plus en plus jeunes.

**Condamnation de 2 personnes à 4 ans de prison pour le braconnage d'un éléphant**

**Amuru district, Ouganda**

**Avril 2013**

La peine se veut exemplaire. Les charges retenues sont l'entrée illégale dans un parc national, la possession illégale d'une arme à feu, la possession illégale de munitions et le commerce illégal de produits issus de la vie sauvage. L'un des trafiquants a reconnu avoir tué 10 éléphants en 3 ans. Un autre braconnier a été condamné à la même peine alors que l'Uganda Wildlife Authority (UWA) l'avait arrêté sur le point de tuer un éléphant à l'intérieur du Murchison Falls National Park. Le Murchison Falls National Park, aussi connu sous le nom Kabarega National Park, a une superficie de 3.840km<sup>2</sup> et la population d'éléphants y est estimée à 1.500.

**Saisie d'une pièce en ivoire (6kg)**

**Ogembo, Province de Nyanza, Kenya**

**Avril 2013**

**Braconnage de 3 éléphants (2 mâles, une femelle)**

**Hadagarh Wildlife Sanctuary (zones de Chakrathurtha, Kaliamba, Boula), Etat d'Orissa, Inde**

**Carcasses découvertes en mai 2013**

Cette découverte est probablement liée à la saisie de 12kg de défenses et à l'arrestation de 5 personnes le 22 avril 2013. La forêt de Hadagarh a été déclarée sanctuaire en 1988. Sa superficie est d'environ 191 km<sup>2</sup> et la forêt compterait 17 éléphants. Des centaines d'espèces végétales rares, de plantes médicinales et de papillons sont aussi présentes. La forêt fait partie du corridor pour éléphants de Mayurbhanj avec le sanctuaire de Similipal et de Kuldiha. En plus du braconnage, la zone est aussi touchée par l'abattage illégal de bois et les activités minières. De nombreux postes de gardes forestiers sont vacants.



© Satyeshnaik

**Saisie de 259 défenses**

**Port de Jebel Ali, Dubaï, Emirats Arabes Unis**

**1 mai 2013**

Les défenses étaient déclarées comme « meubles en bois ». Elles ont été saisies dans un conteneur maritime en provenance de Mombasa, Kenya.



© IFAW

**Braconnage de 26 éléphants**

**Parc national de Dzanga-Ndoki, République Centrafricaine**

**6 mai 2013 -9 mai 2013**

Le 6 mai, 17 hommes armés ont été aperçus à l'entrée du parc national de Dzanga-Ndoki. Ils se sont dirigés vers un lieu-dit le village des éléphants. Après leur passage, 26 carcasses d'éléphants dont 24 éléphanteaux ont été retrouvées. Les villageois ont dépecé les animaux pour faire sécher la viande. Dans le parc vivent aussi des gorilles et des chimpanzés.

**Saisie de 6 kg de pièces en ivoire**

**Guwahati, Etat de l'Assam, Inde**

**7 mai 2013**

La valeur est estimée à 1.400.000 roupies (soit 19.800 €). Le détenteur des pièces en ivoire est étudiant en électronique. Il est suspecté de travailler en réseau avec d'autres trafiquants.

**Saisie de 21kg d'ivoire travaillé et de défenses**

**Aéroport international de Lagos, Etat de Lagos, Nigéria**

**8 mai 2013**

L'ivoire était réparti dans 176 colis à destination de la Chine via le Libéria et l'Afrique du Sud. Les articles travaillés étaient déclarés comme bracelets, échantillons décoratifs ou encore perles. Les 3 suspects, 2 chinois et un malien ont été arrêtés.

**Saisie de viande d'éléphant d'Asie**

**Centre de courrier international, près de l'aéroport de Los Angeles, Etats-Unis**

**9 mai 2013**

La viande séchée était planquée dans des plantes expédiées de Thaïlande. A qui donc à Fresno était destinée cette viande d'éléphant présumée d'Asie ? Fondée en 1872 dans la San Joaquin Valley, Fresno est aujourd'hui au 5ème rang des villes de Californie.

### **Saisie de 19 kg d'ivoire**

**Nairobi, Kenya**

**12 mai 2013**

Une sous-directrice de la fondation Amboseli Trust for Elephants et son fils, assistant technique, ont été arrêtés par la police au sud de Nairobi. 19kg d'ivoire ont été découverts à l'arrière de leur véhicule. La valeur de l'ivoire est estimée à 20.000 US\$. Ils ont été libérés sous caution. Les chefs d'inculpation sont omission de déclaration de trophées nationaux, détention illégale d'ivoire et commerce illégal. Un porte-parole du Kenyan Wildlife Service dit que l'enquête va être élargie à l'ensemble de la fondation. Mme Sayialel dit qu'elle et son fils sont victimes d'un coup monté. Amboseli Trust for Elephants a immédiatement témoigné de sa confiance dans les responsables de la fondation et se refuse à tout autre commentaire tant que l'enquête n'est pas terminée. La fondation travaille depuis 1972 à la protection des éléphants du parc national éponyme et à la résolution des conflits entre les communautés rurales et les éléphants.

### **Braconnage d'un éléphant**

**85km de Gossi, Région de Tombouctou, Mali**

**15 mai 2013**

Les braconniers, au nombre de 10, étaient habillés en tenue militaire. Ils seraient venus de Gao.

### **Braconnage d'un éléphant**

**Tembe Elephant Park, Afrique du Sud**

**21 mai 2013**

Le Tembe Elephant Park couvre 300km<sup>2</sup>. 230 éléphants y vivent. La réserve est connue pour abriter les plus beaux porteurs de défense d'Afrique.



Isilo est le « tusker » en chef du Tembe Elephant Park (défense d'éléphant se dit tusk en anglais). Il a entre 45 et 53 ans. 7 tonnes pour 3,2 mètres de haut. Ses défenses font 2,5 mètres de long et pèsent près de 60 kg chacune. Par miracle Isilo est toujours vivant.

© tembe.co.za

## **La guerre au Mali, c'est aussi la guerre aux éléphants.**

Ils résistent aux canicules extrêmes, aux tempêtes de sable, au manque d'eau chronique et au braconnage sporadique. Ils ont développé une stratégie adaptative aux contraintes du désert du Sahara et vivent encore en bonne intelligence avec les Touaregs, les Peuls et les Dogons même si l'abandon progressif de l'agriculture pastorale au profit de l'agriculture sédentaire fait émerger des conflits entre l'Homme et l'éléphant.

Ils ne sont en tout et pour tout que 350 à parcourir inlassablement et méthodiquement plus de 30.000 km<sup>2</sup> dans le Nord du Mali et à la marge dans les Etats riverains.

Les éléphants du Gourma malien ont acquis des capacités auditives et olfactives particulières qui en temps normal les assistent dans leur vie sociale et leur quête alimentaire. Ils ressentent donc les bruits et les odeurs de la guerre et pendant la phase aigüe de l'opération militaire franco-malienne, les quelques naturalistes scientifiques qui suivent cette population d'éléphants ont relevé une agitation particulière et des parcours rallongés pour contourner les obstacles et évènements inconnus.

La guerre au Mali aura des retombées négatives sur le taux de reproduction des éléphants. Un autre impact est d'ores et déjà constaté : l'augmentation du braconnage. Six éléphants du désert ont été tués l'année dernière dans la région perturbée pour la viande et sans doute pour l'ivoire qui s'il a une mauvaise réputation de qualité et de quantité peut cependant servir de monnaie d'échange aux groupes rebelles ou aux déserteurs des armées régulières pour obtenir des armes, des équipements ou faire des affaires. Au regard de l'ivoire, l'arrivée d'un contingent militaire chinois sur zone risque fortement d'exercer sur ces extraordinaires pachydermes une pression supplémentaire. Après la guerre, comme après toutes les guerres, les mines et les munitions non explosées seront une source de risque de longue durée pour les populations civiles, les troupeaux d'éléphants et le cheptel agricole.

Robin des Bois a écrit au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies pour que des instructions soient données aux contingents onusiens au Mali sur le strict respect des populations d'éléphants.

**Braconnage d'un éléphant  
Forêt d'Orissa, district de Kendujhar, Etat d'Orissa, Inde**

22 mai 2013 (estimation)

L'éléphant était âgé d'environ 23-25 ans. Il a été touché par balles à la tempe.

**Saisie de deux défenses d'éléphants (19kg)  
Kerpu, Devachalla, Etat de Karnataka, Inde  
29 mai 2013**

L'inspecteur de police s'est fait passer pour un acheteur d'ivoire. Au cœur de la forêt, il avait rendez-vous avec les vendeurs. 5 d'entre eux se sont enfuis. Un suspect a été arrêté. Chez lui, deux défenses de 13 et 6 kg ont été découvertes.

**Saisie de six pièces en ivoire, de 3 queues d'éléphants, de 915kg de viande séchée, de munitions et de deux mitraillettes AK47  
Mulobezi, Zambie  
24 mai 2013**

9 braconniers sont arrêtés dont un inspecteur de police. Le haut responsable de la ZAWA – Zambia Wildlife Authority – déplore que de plus en plus d'agents de l'Etat en charge de la protection de la faune sauvage soient impliqués dans des trafics illégaux. Depuis le début de l'année, la ZAWA a saisi 206 armes à feu, 1.000 munitions, 2.738 fils d'acier et autres pièges pour capturer les animaux sauvages.

**Saisie de 781 défenses ou tronçons de défense  
Entre Bwengu et Phwezi, Malawi  
24 mai 2013**

Le camion Scania a été contrôlé par la FAST (Flexible Anti Smuggling Team) sur la route M1 qui vient du nord et de la Tanzanie. A la frontière, le chauffeur propriétaire du camion s'était acquitté d'une taxe de 700 €. Sous 300 sacs de ciment, il y avait un troupeau d'éléphants. La cargaison prenait la direction de Lilongwe, capitale du Malawi, première étape avant l'embarquement dans un port d'Afrique australe.



© Nyasa Times

**Saisie de 27 kg d'ivoire  
Kenneth Kaunda International Airport, Lusaka, Zambie  
Mai 2013**

La valeur est estimée à 140.000 US\$. La marchandise était destinée à la Chine. Il n'y a pas eu d'arrestation.

**Condamnation à 15 ans de prison pour importation illégale d'ivoire**

**Province de Fujian, Chine**

**Mai 2013**

Trois citoyens chinois ont été condamnés à des peines de prison de 7 à 15 ans pour avoir en 2011 tenté d'importer frauduleusement en Chine par le biais de 5 cargaisons maritimes depuis le Kenya, la Tanzanie et le Nigéria 7,7 tonnes d'ivoire équivalant à environ 820 éléphants. L'arrestation et l'inculpation dans cette affaire d'un trader en ivoire accrédité par les autorités chinoises dans le cadre de la vente autorisée par la CITES en 2008 jette le discrédit sur le commerce prétendument légal. «L'amplitude de ces saisies met en doute l'honnêteté du système de commerce légal de l'ivoire en Chine et démontre le besoin de diligenter un audit indépendant » a déclaré Tom Milliken de l'organisation Traffic, émanation du WWF. Comme le souligne un journaliste du National Geographic, Tom Milliken fait justement partie de l'équipe d'inspection de la CITES qui a approuvé le système chinois de commerce de l'ivoire. Souhaite-t-il maintenant que la CITES commande à Traffic « l'audit indépendant » qu'il réclame ?

**Saisie de deux défenses d'éléphants (32kg)  
Kamweti, Province Centrale, Kenya**

**8-9 juin 2013**

La valeur des défenses prélevées sur des éléphants adultes est estimée à près de 37.400 US\$. Elles avaient été enterrées près du parc national du Mont Kenya. 4 personnes ont été arrêtées..

**Saisie de 12 défenses**

**Centre commercial Mbuvo, Embu North, Province orientale, Kenya**

**8 juin 2013**

Les défenses provenaient de jeunes éléphants. Le suspect a été arrêté sur renseignements. Il aurait participé à une vague de braconnage dans le comté d'Embu.

**Braconnage d'un éléphant**

**Réserve nationale Buffalo Springs, Province Orientale, Kenya**

**9 juin 2013**

C'est un terrible faire-part que Save The Elephants a dû publier le 10 juin 2013. Dans la nuit Bonsai, une éléphante de 30 ans qui était la «chef de famille» d'un groupe de la réserve naturelle de Buffalo Springs a été tuée par balles. Des douilles d'arme automatique G3 ont été retrouvées sur les lieux. Un éléphanton de 3 ans est orphelin. Alerté par les coups de feu, le KWS est intervenu aussitôt empêchant les braconniers d'extraire les défenses.

Les réserves nationales de Buffalo Springs, Samburu et Shaba forment un ensemble au centre du Kenya. 1929 éléphants ont été recensés en 2008 dans la partie West Isiolo/Samburu, principalement dans la réserve de Buffalo Springs.



G3. © Esistoire





9 juin 2013. Bonsai © Save the Elephants

### **VOL DE SAISIES.**

**Saisie de 40kg d'ivoire (2 défenses)**  
**Kawangware Administration Police Camp, Nairobi, Kenya**  
**10 juin 2013**

Un responsable local de la lutte anti-braconnage et un complice civil sont été surpris en train de convoier illégalement 40kg d'ivoire. Les défenses proviendraient d'une saisie antérieure.

### **RÉCIDIVE**

**Saisie d'une défense d'éléphant (3 kg)**  
**Chamarajanagar, Etat du Karnataka, Inde**  
**12 juin 2013**

La suspecte essayait de vendre la défense à des policiers se présentant comme des clients. Elle avait déjà été arrêtée pour des faits similaires et emprisonnée.

**Braconnage de 2 éléphants**  
**Réserve nationale de Buffalo Springs, Isiolo, Province Orientale, Kenya**  
**12 juin 2013**

Quelques jours plus tôt, Bonsai avait été tuée par balles dans cette même réserve. En 2010, 63 éléphants ont été tués dans la région, 101 éléphants en 2011 et 134 éléphants en 2012.

**Saisie de 124 défenses**  
**Gore, Région de Logone Oriental, Tchad**  
**14 juin 2013**

Selon le gouvernement tchadien, Hassan Idriss, aussi connu sous le nom de Gargaf, a été arrêté alors qu'il convoyait les défenses. Il était à la tête d'un groupe de 50 braconniers à cheval suspectés d'avoir depuis août 2012 tué 192 éléphants. 89 éléphants (dont 30 femelles en gestation) avaient notamment été abattus dans la nuit du 14 au 15 mars 2013 près de Ganba au Tchad. Le groupe est également accusé de la mort de 5 rangers camerounais en octobre 2012. Selon le ministre de l'environnement tchadien, le gang est en activité depuis 2011 dans les régions de Salamat (sud-est du Tchad) et de Guera (sud du Tchad) ainsi que dans les zones frontalières entre le Tchad, le Cameroun et la République Centrafricaine.

**Saisie de 10 défenses d'éléphants coupées en 23 morceaux**

**Poste-frontière de Singalamwe, Région de Caprivi, Namibie**  
**16 juin 2013**

Au poste frontière entre la Namibie et la Zambie, les douaniers namubiens ont intercepté un véhicule officiel du gouvernement zambien dans lequel était dissimulé 10 défenses d'éléphants découpées en 23 tronçons facilement transportables dans les sacs de voyage et tout un assortiment de plantes traditionnelles chargées d'écarter les mauvais sorts ainsi qu'une scie et des couvertures. Il se pourrait que la bande ait participé pendant plusieurs jours à une randonnée meurtrière dans le parc National namibien de Bwabwata où 18 carcasses mutilées d'éléphants ont été comptabilisées en 2012. 2 infirmiers sont impliqués.

### **RÉCIDIVE**

**Saisie de 16 défenses et 26 objets en ivoire travaillé**  
**Douala, Région du Littoral, Cameroun**  
**21 juin 2013**

La saisie a été réalisée en deux opérations. Lors de la première, 16 défenses et 10 baguettes de restaurant en ivoire ont été récupérées et deux personnes arrêtées. Lors de la deuxième, 16 objets ont été saisis et deux personnes appréhendées. Les quatre suspects sont des trafiquants de faune sauvage connus.



© LAGA/Born Free

**Saisie de 37 défenses d'éléphants**  
**Poste de contrôle de Kongola, Région de Caprivi, Namibie**  
**22 juin 2013**

La saisie est l'une des plus importantes de ces dernières années. 4 hommes de 25 à 50 ans, d'origine namibienne, ont été arrêtés. Le magistrat chargé du dossier a refusé leur libération sous caution. Un autre homme d'origine zambienne est en fuite. Il est suspecté d'être le cerveau de l'affaire et aurait acheté les défenses à Lizauli, un village à 30km de Kongola. La police l'avait mis sous surveillance depuis plusieurs jours, attendant le transfert des défenses pour intercepter le chargement. Les 3 véhicules étaient partis d'une maison inoccupée près de l'aéroport de Katima Mulilo, à environ 100km de Kongola. La ville de Kongola est proche du parc national de Bwabwata.

**Saisie de défenses d'éléphants**  
**Aéroport International de Siem Reap-Angkor,**  
**Province de Siem Reap, Cambodge**  
**22 juin 2013**

Sur renseignements des douanes thaïlandaises, les autorités cambodgiennes ont fouillé les bagages d'un passager et saisi des défenses d'éléphants qui seraient d'origine africaine.

**Saisie de 2 défenses (2,5kg)**  
**Bangalore, Etat du Karnataka, Inde**  
**27 juin 2013**

2 hommes de 36 et 56 ans ont été interpellés alors qu'ils essayaient de vendre les défenses au bord de la Mahatma Gandhi Road surtout connue sous le nom de « MG Road », à Bangalore. Ils résident tous les deux dans la périphérie de la ville.



© K. Murali Kumar

**Saisie de 800g d'objets en ivoire : 5 bracelets, 7 bagues, 7 pendentifs, 2 objets en ivoire travaillé**  
**Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya**  
**29 juin 2013**

Le citoyen américain souhaitait prendre un vol en direction d'Amsterdam (Pays-Bas). Présenté à la Cour de Justice de Makadara (Nairobi) le 1 juillet, il a été condamné à une amende de Sh30000 (340 US\$) et remis en liberté. Selon les autorités, il s'agit de la première arrestation d'un citoyen américain pour ce genre d'affaire.

**Saisie de défenses d'éléphants (30kg)**  
**Pathanamthitta, Etat du Kerala, Inde**  
**29 juin 2013**

2 hommes, âgés de 30 et 47 ans, ont été arrêtés par les gardes forestiers de Ranni. Un troisième homme, de 45 ans, s'est enfui. Les 3 trafiquants sont originaires du Kerala.

**Saisie de 21 kg d'objets en ivoire**  
**Tan Son Nhat International Airport, Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam**  
**30 juin 2013**

Un homme d'origine vietnamienne, en provenance de l'aéroport de Paris -Roissy a été arrêté à son arrivée à l'aéroport d'Hô-Chi-Minh-Ville avec les objets en ivoire africain dans son sac de voyage.

**Saisie de 5 bracelets en ivoire**  
**Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya**  
**30 juin 2013**

L'homme, un sud-soudanais de 32 ans, était en possession de 5 bracelets en ivoire pesant 200g. Il se rendait à Juba (Sud-Soudan). Selon les autorités, il s'agit de la première arrestation impliquant un sud-soudanais dans de la contrebande d'ivoire.

**Saisie de 25kg d'ivoire**  
**Souanke, Département de Sangha, Congo**  
**Juin 2013**

Le professeur de français, de géographie et d'histoire a reconnu avoir tué 8 éléphants. Il détenait 25 kg d'ivoire. Deux fusils automatiques habituellement utilisés pour le braconnage ont également été saisis. Les autorités recherchent deux complices. Le département de Sangha, au sein duquel est localisé Souanke, comprend le Parc National de Nouabalé-Ndoki. Il forme, avec le Parc national de Lobéké au Cameroun et le Parc national de Dzanga-Ndoki en République centrafricaine, le trinational de la Sangha. Cet ensemble transfrontalier, inscrit sur la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, a une superficie de 746.309 hectares et abrite de nombreuses espèces menacées notamment des éléphants des forêts, des gorilles des plaines de l'ouest, des chimpanzés et des bongos. Il est entouré par une zone tampon de 1.787.950 hectares.

**Saisie de 200kg de défenses**  
**Réserve de Nazinga, Provinces du Nahouri et de la Sissili, Burkina Faso**  
**Juin 2013**

Les défenses ont été récupérées lors du démantèlement d'un réseau de trafiquants opérant au sein de la réserve de Nazinga qui combine le tourisme de vision et la chasse. 9 personnes ont été arrêtées. Les autorités ont également saisi des fusils et des carabines 375 de chasse. L'enquête a débuté en 2012 à la suite du braconnage de 10 éléphants. L'arrestation d'un suspect avait alors révélé l'existence d'un réseau criminel entre le Burkina Faso et le Ghana. La réserve est gérée par le Ministère de l'Environnement du Burkina Faso et a une superficie de 91.300 hectares.



© Anouk Zijlma

### Bonne nouvelle

#### Destruction du stock d'ivoire aux Philippines.

La destruction volontaire de 5 tonnes d'ivoire aux Philippines le 21 juin 2013 a mis en rage les trafiquants. Les 5 tonnes de défenses correspondaient au solde des saisies dans les ports et aéroports de l'archipel depuis 1995. 7 tonnes ont été volées et dispersées par l'administration des Douanes. Un de ses hauts responsables est en fuite après avoir détourné 700 kg d'ivoire saisi.

Le devenir et la sécurité des saisies sont des problèmes majeurs. Les saisies rejoignent trop souvent le marché noir. Déjà dans ce premier numéro d'A la Trace émergent en Afrique et en Asie des exemples qui font grincer les rouages de la lutte internationale contre la contrebande des parures et autres parties d'animaux sauvages menacés d'extinction. La France alors qu'elle a des liens culturels et historiques avec certains pays d'Asie et beaucoup de pays africains pourrait aussi donner l'exemple. Les stocks cumulés d'ivoire saisi à ses frontières depuis que la réglementation internationale de la CITES est entrée en vigueur ne font pas l'objet d'une déclaration publique et contrôlable. Robin des Bois souhaite que la lumière soit faite dans ce domaine réservé et que le stock d'ivoire illégal détenu en France et confié au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris soit irrémédiablement détruit sous constat d'huissier. La France et l'Europe n'ont pas le privilège inné d'échapper aux désordres et à la corruption.



Convoyage de défenses à dos de cheval

© Bruno Congar, Robin des Bois